



# ASIGOS

PREAVIS N° 2 – 2025

## Rapport de gestion du Comité de direction (Codir) pour l'année 2024

---

Au Conseil intercommunal  
de l'ASIGOS

Prilly, le 27 février 2025

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Si le rapport de gestion 2023 marquait une reprise dynamique après les années marquées par la situation sanitaire et une relance progressive en 2022, le rapport de gestion 2024 s'inscrit dans cette continuité. L'année écoulée a été caractérisée par une volonté affirmée de faire avancer de nombreux projets de construction et de rénovation des bâtiments scolaires.

### 1. Introduction

Dans la continuité de 2023, le CoDir a poursuivi son travail sous la direction conjointe des trois conseillères municipales de Romanel-sur-Lausanne, Prilly et Jouxens-Mézery : Jennifer Dagon, Rebecca Joly et Nathalie Schöni. Afin de renforcer sa gouvernance et d'adapter sa structure aux enjeux croissants de l'association, la révision des statuts prévoit une extension du CoDir de trois à six membres dès 2025.

Par ailleurs, l'ASIGOS a créé un poste de chargé de projet afin d'assurer le suivi des projets de construction à Jouxens-Mézery et Romanel-sur-Lausanne, tout en veillant à la coordination avec les partenaires privés et institutionnels. À cet effet, le Codir a recruté M. Louis Philipona à un taux de 30 %, et celui-ci a pris ses fonctions le 19 août 2024.

Les directeurs des écoles primaires et secondaires, M. Sylvain Corday et M. Jean-François Armand sont systématiquement invités aux séances du Codir et y sont régulièrement présents ce qui assure une bonne coordination directe avec les écoles.

Avec le temps, l'équipe du Codir a su développer une solide expérience et affiner son mode de fonctionnement. Grâce au rythme de réunions désormais établi toutes les deux semaines, la collaboration s'est renforcée, permettant des échanges plus réactifs et une gestion plus efficace des défis actuels et à venir. Ce cadre régulier fait ses preuves en posant des bases solides pour le bon fonctionnement de l'association.

L'année 2024 a été une année d'intégration et de construction pour les établissements primaires de Prilly, Jouxpens-Mézery et Romanel-sur-Lausanne. L'avancée significative de plusieurs projets, tels que la surélévation du pavillon temporaire de Romanel-sur-Lausanne, la rénovation du collège du Grand Pré, le lancement de l'étude préliminaire pour le complexe scolaire des Esserpys et la mise en place d'initiatives connexes aux enjeux de la scolarité, témoigne de la maturité grandissante de l'ASIGOS. Cette progression illustre également la qualité de la collaboration entre les différents acteurs impliqués, qu'il s'agisse des membres du CoDir, des architectes, des services communaux ou de toutes les personnes ayant contribué à ces projets. Nous tenons ainsi à exprimer notre profonde gratitude envers l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices qui œuvrent au succès de ces initiatives, au bénéfice des élèves.

## **2. Conseil intercommunal : principales décisions**

En 2024, le Conseil Intercommunal a pris plusieurs décisions importantes concernant la gestion des infrastructures de l'ASIGOS.

Le 24 avril, il a adopté un règlement d'application pour la gestion des bâtiments de l'ASIGOS, ainsi que les comptes et la gestion pour l'année 2023. Le 19 juin 2024, il a suivi le Codir en refusant une étude générale sur la vétusté des bâtiments, se concentrant sur le plan de rénovation, d'agrandissement et de construction présenté par le Codir dès 2023.

Le 25 septembre, il a autorisé le CoDir à prendre les engagements nécessaires dans le cadre de la rénovation des installations sportives extérieures du collège de Jouxpens-Mézery et a accordé un crédit d'investissement pour ce projet. Cette rénovation sera réalisée sous forme d'une délégation de maîtrise d'ouvrage et d'un droit distinct et permanent sur les deux terrains concernés. Lors de cette même séance, le Conseil Intercommunal a également approuvé l'adoption d'un règlement sur les transports scolaires, sous réserve de deux modifications d'articles ainsi que le budget 2025.

Le 27 novembre, il a voté en faveur d'un crédit de construction pour la surélévation du pavillon existant et la création de quatre nouvelles classes sur le site de Prazqueron, à Romanel-sur-Lausanne. Il a également accordé un crédit pour l'acquisition d'un pavillon provisoire préfabriqué comprenant huit salles de classe, ainsi que son installation sur cinq sites scolaires. Enfin, le Conseil a accepté le crédit complémentaire concernant les études et les travaux urgents du Grand Pré.

Lors de l'exercice 2024, le Conseil Intercommunal n'a adressé aucune motion, ni postulat, ni interpellation au CoDir.

## **3. Ressources administratives : un renforcement attendu par le Comité de direction**

En 2024, l'ASIGOS a soumis un préavis visant à instaurer des indemnités pour le Comité de direction (CoDir) et à accorder un crédit complémentaire au budget afin de renforcer l'association. Cette proposition a suscité des échanges approfondis au sein du Conseil intercommunal, portant notamment sur l'organisation du travail, la répartition des tâches et la reconnaissance de l'engagement des membres du CoDir.

Face à la charge de travail croissante et aux nombreux projets en cours, la présidente a souligné la nécessité d'un renforcement des ressources pour assurer un fonctionnement efficace de l'ASIGOS. La question de la rémunération des membres du CoDir a également été abordée, mettant en avant des disparités entre les communes membres et la volonté de garantir un engagement durable des élus.

Ces discussions ont permis de mettre en lumière les enjeux liés à l'évolution de l'ASIGOS et la nécessité d'adapter ses moyens aux défis qu'elle doit relever. Si seules les ressources administratives supplémentaires ont été octroyées par le Conseil intercommunal, cette question ne semble pas réglée une fois pour toute. L'aide supplémentaire est précieuse et décharge un peu le Codir actuel. L'augmentation prochaine de ses membres devrait également aider, mais la réflexion sur la valorisation du travail politique n'est probablement pas terminée.

#### **4. Le site internet de l'ASIGOS : une gestion évolutive et collaborative**

La gestion du site internet de l'ASIGOS est assurée conjointement par les membres du CoDir, la secrétaire du Conseil Intercommunal, et le chargé de projet. Grâce à cette collaboration, le site bénéficie d'une mise à jour régulière, garantissant une communication fluide et une diffusion efficace des informations de l'association.

Initialement conçu pour renforcer la visibilité de l'ASIGOS et offrir un accès facilité aux prestations et actualités, le site continue d'évoluer pour mieux répondre aux besoins de ses utilisateurs. Parmi les prochains défis, la mise en place d'un canal privé destiné aux membres du Conseil Intercommunal permettra de centraliser et de partager des documents tout en assurant la transparence de leur publication. Par ailleurs, une légère refonte graphique est prévue afin de mieux identifier les membres du CoDir et d'améliorer la lisibilité du site.

Lancé en 2023, le projet du site internet s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue. Son développement et son maintien exigent un suivi attentif pour assurer une navigation intuitive, une actualisation efficace des contenus et une adaptation aux besoins évolutifs de l'association.

#### **5. Rénovation du pavillon scolaire de Sous-Mont à Prilly : un projet durable et ambitieux**

Le pavillon scolaire de Sous-Mont à Prilly a fait l'objet d'une réfection complète afin de répondre aux exigences actuelles en matière de confort, de sécurité et de performance énergétique. En effet, le bâtiment présentait d'importantes dégradations structurelles et ne répondait plus aux normes minimales en termes d'aération, de chauffage et de stabilité.

Le projet, confié à un cabinet d'architecture spécialisé en écologie et en développement durable, visait une rénovation en profondeur du bâtiment. Les travaux ont porté sur l'assainissement des façades, avec une meilleure isolation thermique et le remplacement des vitrages, ainsi que sur l'installation d'une toiture végétalisée et de panneaux solaires photovoltaïques. Par ailleurs, la chaudière à gaz a été remplacée par une pompe à chaleur, garantissant une réduction significative de la consommation énergétique.

Des aménagements intérieurs ont permis d'optimiser l'utilisation des espaces, tandis que l'environnement extérieur a été repensé avec la plantation d'arbres et de végétation pour ombrager le préau et favoriser la biodiversité. Grâce à ces améliorations, le pavillon scolaire offre désormais un cadre plus confortable et durable, tout en réduisant les coûts d'exploitation et d'entretien.

#### **6. Complexe scolaire des Esserpys : lancement d'une étude préliminaire**

Afin de répondre aux besoins croissants en infrastructures scolaires et parascolaires, un préavis a été déposé pour l'octroi d'un crédit d'étude préliminaire. Cette étude vise à élaborer un avant-projet du futur complexe scolaire des Esserpys sous la forme d'un mandat d'étude parallèle (MEP).

Les discussions ont mis en avant la nécessité d'une planification rigoureuse et d'une coordination efficace entre l'ASIGOS et la Commune de Romanel-sur-Lausanne, chacune exerçant des responsabilités spécifiques dans le projet. La structure prévue comprendrait 18 salles de classe, une infrastructure sportive et des espaces parascolaires, tout en intégrant un système de chauffage à distance.

Des interrogations ont été soulevées quant à la gouvernance du projet et à la répartition des coûts et des responsabilités. Toutefois, le choix du mandat d'étude parallèle a été retenu pour garantir une approche comparative et concertée, assurant ainsi un bon rapport qualité/prix et une meilleure maîtrise des délais et des coûts.

Le financement de l'étude sera réparti à parts égales entre l'ASIGOS et la Commune de Romanel-sur-Lausanne. Conformément aux nouvelles dispositions légales, son amortissement est fixé à 10 ans dès la finalisation de l'étude. Cette étape marque une avancée significative dans la concrétisation du projet, en permettant d'affiner les besoins et d'établir une base solide pour les prochaines phases de développement.

#### **7. Collège de Jouxens-Mézery : un agrandissement à l'étude**

L'ASIGOS projette d'agrandir le collège de Jouxens-Mézery pour remplacer les structures temporaires et compléter les espaces manquants, ceci avec une construction durable et en veillant à améliorer l'efficacité énergétique du bâtiment.

L'étude de faisabilité réalisée durant l'été 2024 a permis de valider, en accord avec la Commune de Jouxens-Mézery, la variante de l'ajout d'un étage au bâtiment existant. La surélévation représente une solution optimale, car elle permet d'augmenter la capacité d'accueil du collège en préservant les espaces extérieurs, tout en modernisant le bâtiment conformément aux objectifs écologiques et fonctionnels de l'ASIGOS.

#### **8. Installations sportives extérieures à Jouxens-Mézery : une rénovation nécessaire**

Un préavis a été présenté au Conseil intercommunal pour financer la rénovation des infrastructures sportives extérieures du collège de Jouxens-Mézery. Le projet comprend la modernisation d'un terrain multisport et d'un terrain de football naturel situés à proximité de l'établissement, au lieu-dit « le Belvédère ».

Les discussions ont porté sur plusieurs aspects, notamment la répartition des responsabilités entre l'ASIGOS et la Commune de Jouxens-Mézery, ainsi que l'accessibilité et l'utilisation future des installations par d'autres entités. Un des arguments clés en faveur du projet repose sur les obligations cantonales qui imposent la mise aux normes des équipements sportifs lors de l'agrandissement d'un bâtiment scolaire. Il a également été souligné que différer ces travaux entraînerait une hausse des coûts à moyen terme.

Le projet prévoit la mise en place d'un Droit distinct et permanent (DDP) en faveur de l'ASIGOS, garantissant ainsi l'usage scolaire des infrastructures. Une partie des coûts sera couverte par des subventions, et la Commune de Jouxens-Mézery prendra en charge certains aménagements complémentaires. Le projet global du Belvédère permet une mutualisation des installations de chantier optimisée.

Ce projet s'inscrit dans une démarche d'anticipation et d'amélioration des infrastructures scolaires, assurant aux élèves des équipements adaptés et sécurisés, tout en garantissant une gestion efficace des ressources.

#### **9. Nouveau pavillon de Prazqueron : création de classes supplémentaires**

Face à la croissance continue des effectifs scolaires à Romanel-sur-Lausanne, un préavis a été présenté pour financer la surélévation du pavillon existant sur le site de Prazqueron et permettre la création de quatre nouvelles classes. Cette extension vise à répondre aux besoins immédiats en infrastructures scolaires pour les prochaines rentrées, en attendant la construction d'un collège définitif sur le site des Esserpys.

Le projet repose sur un modèle modulaire, offrant des espaces pédagogiques confortables et conformes aux normes en vigueur. Bien que temporaire et démontable, cet étage supplémentaire garantira aux élèves un environnement de qualité, tout en permettant une adaptation future selon les évolutions des besoins scolaires. L'agrandissement prévoit également des accès sécurisés, une circulation optimisée et une autonomie énergétique grâce à une pompe à chaleur.

Les discussions ont mis en avant la nécessité d'une coordination efficace entre l'ASIGOS et la Commune de Romanel-sur-Lausanne, notamment pour l'intégration des nouvelles infrastructures dans la planification à long terme. Ce projet s'inscrit dans une logique d'optimisation des ressources et d'adaptabilité aux dynamiques démographiques du territoire.

#### **10. Collège de Mont-Goulin : des transformations attendues**

En 2024, le Conseil intercommunal a validé le crédit d'étude pour la rénovation et l'agrandissement du collège de Mont-Goulin. Cette rénovation est largement attendue des utilisateurs et utilisatrices car le bâtiment souffre de défauts d'humidité. La salle de sport, aujourd'hui insuffisante, doit également être augmentée. Les études de faisabilité montrent que le collège peut être surélevé et la salle de sport doublée dans l'espace actuellement occupé par le collège et selon les normes d'aménagement du territoire en vigueur. Les études devraient se poursuivre en 2025 pour aboutir à un crédit d'ouvrage cette année-là.

#### **11. Collège du Grand Pré : un chantier imminent**

La rénovation du collège du Grand Pré, votée par le Conseil en 2023 avance de manière satisfaisante. L'année 2024 a permis de finaliser le projet d'ouvrage et de mener les procédures de marché public pour les principaux mandataires. En fin d'année 2024, le projet a été mis à l'enquête ainsi que la pose des pavillons provisoires de chantier. Les deux enquêtes n'ont soulevé aucune opposition et le permis de construire sera délivré dans les temps. Avant l'ouverture du chantier, il reste encore plusieurs étapes, notamment l'adjudication des travaux aux entreprises conformément aux marchés publics. Le CoDir a dû modifier la gouvernance du projet en renforçant l'assistance à maîtrise d'ouvrage afin de pallier une absence à durée indéterminée. Ces décisions ont été prises pour assurer la pérennité du projet et le respect des délais.

## **12. Projets et études**

Le CoDir a validé la réalisation d'une étude en collaboration avec l'Université de Fribourg, dont l'objectif est d'analyser l'impact des heures de présence à l'école sur les apprentissages des élèves. Cette enquête concernera les élèves de la 7<sup>e</sup> primaire à la 11<sup>e</sup> primaire au sein du cercle scolaire de l'ASIGOS. Cette demande émanait du Conseil d'établissement et fait suite à plusieurs demandes successives des parents d'élèves.

L'étude portera spécifiquement sur les élèves des sites de Prilly/Grand-Pré (7P-8P) et de Prilly/Union (9P-11S), en impliquant également la direction des établissements, le corps enseignant, les parents, ainsi que divers acteurs scolaires et extrascolaires, tels que les responsables d'activités sportives et artistiques des sociétés locales. Cette initiative vise à mieux comprendre les effets des horaires scolaires sur la réussite éducative et à éclairer d'éventuelles évolutions dans l'organisation du temps scolaire. La préparation du dispositif de l'enquête a commencé en novembre 2024 et le rapport final sera prêt pour décembre 2025.

En 2024, le CoDir a également mené une étude de plan de mobilité scolaire sur les sites du Grand Pré et du Collège centre. Cette démarche participative a permis d'identifier les habitudes de mobilité des enfants, d'une part, et de collecter l'ensemble des points dangereux sur le chemin de l'école identifié par les parents d'élèves. Les résultats de cette démarche seront présentés aux parents d'élèves dans un journal qui paraîtra en mars 2025 et sera présenté au Conseil intercommunal en avril 2025.

## **13. Entretien courant des bâtiments**

Les projets d'agrandissement et de rénovation ayant été explicités ci-dessus, cette section se concentre sur les travaux d'entretien et de menuiserie effectués dans les collèges :

### 13.1 En Plantinel

Le contrôle OIBT demandé par les SIL a été effectué. Plusieurs travaux ont été réalisés sur le site, incluant la rénovation en peinture de la barrière et du portail à l'extérieur, ainsi que le curage et l'entretien des canalisations extérieures. Des entretiens périodiques ont également été effectués, incluant la maintenance de la toiture, des canalisations et des dépotoirs. Les rafraîchissements de peinture ont concerné la classe n° 1, l'avant-toit, la charpente, ainsi que le portail et le mur d'enceinte. Un tableau ANF a été posé dans la classe n° 1, et le luminaire extérieur côté entrée a été remplacé. Enfin, les graffitis sur les portes de garage ont été enlevés.

### 13.2 Collège du Centre

Les travaux suivants ont été réalisés : entretiens périodiques de l'éclairage de secours, de la toiture, des canalisations et dépotoirs ; révision du dévidoir axial du rez ; contrôle de la centrale téléphonique ; remplacement du luminaire extérieur côté préau ; rénovation de deux parquets dans les salles CE1 et CE12 ; rafraîchissements peintures de la cage d'escalier (du 1er au sous-sol), des 9 blocs WC et de quatre classes (CE8, 9, 10, 15) ; dépose de 6 tableaux noirs et pose de 6 tableaux (ANF) dans les classes CE10 à CE13, CE15 et CE19 ; pose de 17 ferme-portes pour les classes ; pose de bornes WIFI pour le scolaire ; achat d'une autolaveuse ; travaux de sécurisation de la toiture (suite à la chute d'une tuile dans une période fort vent, la chute ayant eu lieu la nuit, il n'y a pas eu de dégâts ni de victimes) ; pose de 3 klaxons sur l'agrégat sirène en cas de feu (sous-sol, 1er et 3ème) ; déplacement de deux sondes d'ambiance dans les classes CE1 et CE2 ; suppression de la sonde de la classe CE3 et pose d'un câble en salle de musique n°1 ; réparation de la descente d'eau pluviale côté Plantinel ; remplacement de trois conduites d'eau de robinets muraux dans trois classes (CE2, CE3 et CE10).

Les WC situés sur tous les étages, ainsi que la cage d'escalier, ont été repeints. La peinture a également été refaite dans 4 salles de classe. De plus, les parquets de 2 salles de classe ont été refaits et vitrifiés.

Les contrôles périodiques de sécurité de la place de jeu extérieure ont été réalisés par une entreprise spécialisée, conformément aux normes en vigueur. Un rapport annuel a été rédigé sur l'état des jeux installés, précisant le degré d'urgence des interventions de réparation ou de remplacement à effectuer.

### 13.3 Collège de Mont-Goulin

Les réparations des barrières des escaliers du préau vandalisées ont été remplacées.

### 13.4 Collège de Jolimont

Les travaux suivants ont été entrepris : contrôles périodiques de sécurité de la place de jeu extérieure, exécutés par une entreprise spécialisée en adéquation avec les normes en vigueur ; rédaction d'un rapport annuel sur l'état des jeux installés avec l'indication du degré d'urgence des interventions de réparation/remplacement à faire.

L'achat d'un nettoyeur haute pression a été effectué pour faciliter les nettoyages extérieurs. En parallèle, le remplacement d'un radiateur et une installation d'ANF ont été réalisés.

### 13.5 Pavillon de Bel'Orne

Les travaux suivants ont été entrepris : entretiens périodiques des installations techniques (chaudière, ramonage, toiture, extincteur) ; marquages de marelles sur le sol du préau. Les curages et l'entretien des canalisations extérieurs ont été effectués.

### 13.6 Pavillon scolaire de Corminjoz

Les travaux suivants ont été réalisés : entretiens périodiques des installations techniques (PAC air/air, extincteurs, OIBT) ; contrôle OIBT, réparation d'un ventilateur de la PAC (CO2) ; remplacement du chauffe-eau de la cuisine de APEMS ; remplacement d'un interrupteur de lumières en salle 2 ; pose de bornes WIFI pour l'école ; achat d'un escabeau quatre marches ; réparation d'un radiateur électrique du couloir. Un avant-toit a été réalisé afin de créer de l'ombre aux usagers de l'école.

Les socles des containers de ce site ont été intégralement remplacés par des éléments imputrescibles en PVC. De nouveaux bancs ont été installés dans la cour du pavillon.

### 13.7 Collège secondaire du Grand-Pré

Les entretiens périodiques des installations techniques (toitures végétalisées, ascenseurs, éclairage de secours, sprinkler, détection incendie, transmetteur d'alarme, ventilations, stabilisateur de tension, paratonnerre, extincteurs et postes incendie, terrain de sport) ont été réalisés.

Les contrôles périodiques de sécurité de la place de jeu extérieure, exécutés par une entreprise spécialisée en adéquation avec les normes en vigueur ont été effectués ainsi que la rédaction d'un rapport annuel sur l'état des jeux installés avec l'indication du degré d'urgence des interventions de réparation/remplacement à faire.

Les rinçages du réseau d'eau potable ont été effectués afin de garantir de l'eau potable aux usagers.

La réparation des stores intérieurs et en façade ont été effectués ainsi que les réparations électriques.

Divers remplacements ont été effectués tout au long de l'année :

- remplacement d'un interrupteur prise mural dans le local technique
- remplacement d'un détecteur de présence dans les WC
- remplacement d'un interrupteur de store en salle de sport

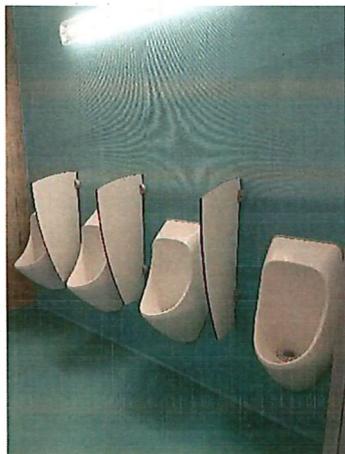


### 13.8 Collège secondaire de l'Union

Les contrôles OIBT demandés par les SIL ont été réalisés, et les installations électriques ont été entretenues. Les appareils de nettoyage ont été réparés régulièrement, tout comme les appareils électroménagers. L'entretien de la climatisation et de la ventilation a été effectué, ainsi que l'entretien et la mise en conformité des ascenseurs. Les

installations sanitaires ont été entretenues, et les stores intérieurs et en façade ont été réparés. Des réparations ont également été effectuées dans l'appartement du concierge. Enfin, le changement d'une vanne motorisée de chauffage dans la sous-station a été effectué. Le remplacement des antennes Wi-Fi EDU-VD dans l'ensemble des salles de classe par des antennes fournies par le Canton pour la diffusion du réseau Wi-Fi éducatif a été réalisé, ainsi que la récupération et l'installation d'antennes PRILLY dans les zones communes et de circulation pour la diffusion du réseau PRI-Employés, nécessaire à l'équipe des agents d'exploitation et à la télégestion des installations techniques.

Un nouveau contrôle des fissures apparues sur la cage d'escalier et au 4ème étage a été réalisé par un géomètre, confirmant que le tassement responsable de ces fissures n'était pas évolutif et qu'aucun mouvement significatif du bâtiment n'a été constaté. Le projet d'installation des urinoirs sans eau a été réalisé dans les bâtiments A et C, et plusieurs murs fissurés des vestiaires de la salle de sport A001 ont été rénovés. Par ailleurs, 10 robinets d'eau froide ont été changés au bâtiment C. Dans le bâtiment A, des travaux ont été réalisés, notamment la rénovation de la seconde partie des marches des escaliers principaux, la peinture des barrières et mains-courantes, ainsi que la réparation de plusieurs stores électriques. Un dispositif de sécurité pour l'entretien des balcons a été installé, et diverses signalisations lumineuses des sorties de secours ont été changées. La révision et la mise en conformité des installations mécaniques de la scène de l'aula ont été effectuées, tout comme la transformation du téléphone d'appel d'urgence de l'ascenseur. Des travaux de rénovation de peinture ont également été réalisés dans les halls, les cages d'escaliers, ainsi que dans les salles C501 et C505 du bâtiment C.



### 13.9 Prazqueron

Les travaux suivants ont été réalisés : Suite à la pose d'ANF dans les classes de 3P à 6P, tout le réseau wifi a dû être remis à niveau afin de pouvoir avoir une utilisation optimale de ceux-ci. Ces travaux ont été réalisés à la demande et en collaboration avec le centre de l'informatique pédagogique de l'enseignement obligatoire du canton (CIPEO). A la suite de l'acceptation par le conseil intercommunal du préavis n°6-2023, le remplacement des luminaires néons par du LED a été effectué sur l'ensemble du complexe de Prazqueron.

### 13.10 Jouxten-Mézery

Les lavabos des deux pavillons, trop petits et non adaptés aux activités scolaires, ont été remplacés. Ces mêmes pavillons ont été équipés d'ANF mobiles.

## **14. Etablissement primaire et secondaire de Prilly**

<http://www.ecole-prilly-eps.ch/>

### Rentrée scolaire

51 classes ouvertes en août, dont 19 au collège du Grand-Pré, ont permis d'accueillir les 938 élèves de l'établissement primaire et secondaire (914 en 2023).

En 7P - 8P : 332 élèves (312 en 2023 ; 294 en 2022). En 9<sup>e</sup> - 11<sup>e</sup> : 541 élèves (566 en 2023 ; 523 en 2022). 12<sup>e</sup> année (RAC1) : 64 élèves (34 en 2023).

### Corps enseignant et secrétariat

L'équipe enseignante est fidèle à l'établissement. Peu de mouvements sont enregistrés. Nous pouvons compter sur 116 enseignant-e-s et deux assistantes à l'intégration.

Le secrétariat est toujours composé de quatre collaboratrices, pour un total de 2 ETP, renforcée par la présence d'une secrétaire de l'Asigos présente durant deux demi-journées par semaine. Cette solution est idéale pour la collaboration avec les communes et l'efficacité des échanges.

### Conseil de direction

Le conseil siège une fois par semaine sous la présidence du directeur et traite de tous les dossiers administratifs ou pédagogiques en cours. Sa composition n'a pas changé depuis l'année dernière. Les doyennes et doyens, se partagent toujours les responsabilités de direction tout en poursuivant leurs activités d'enseignement à temps partiel.

### Locaux, infrastructures

Les bâtiments du collège de l'Union sont presque occupés au maximum de leur capacité. Le bâtiment du Grand-Pré, dans sa configuration actuelle ne permet plus d'accueillir de classe supplémentaire. La planification des travaux de rénovation du collège du Grand-Pré se précise : ils se dérouleront en 4 phases de six mois dès l'été 2025. La collaboration avec le service « domaines et bâtiments » et les architectes se déroule très bien.

Les locaux sportifs (terrain de sport de la Fleur de Lys, piscine de Fontadel, salles de sport ou aula) et la colonie de Plan-Sépey nous permettent de proposer une offre pédagogique et sociale de qualité. Les élèves peuvent continuer à pratiquer le patinage. La collaboration avec l'Arena est bonne. Les classes participent également à des activités d'initiation à l'escrime et au tennis de table.

### Pédagogie

Les projets cantonaux sont toujours en cours d'élaboration. La formation à l'éducation par le numérique occupe l'ensemble des enseignant-e-s. Les pratiques pédagogiques, habitudes et méthodes sont encouragées pour respecter les valeurs d'inclusion. Les élèves à besoins particuliers sont de plus en plus nombreux. De nombreuses démarches, rencontres et partenariat avec les familles et les professionnels de la santé les accompagnent. Un climat d'établissement serein reste une des priorités du conseil de direction. Nous organisons régulièrement des préventions concernant les thèmes de la lutte contre la discrimination, le harcèlement en milieu scolaire, les addictions et l'utilisation des écrans.

- **Classes régionales :**

L'établissement accueille maintenant trois classes régionales « RAC1 ». Elles permettent à 64 élèves (en provenance principalement de Prilly, Crissier, Ecublens, Bussigny et Lausanne) de poursuivre leur parcours dans une 12<sup>e</sup> année pour d'obtenir un certificat VG, niveaux FRA2-MAT2-ALL2. La présence de trois classes d'accueil permet l'intégration scolaire d'élèves allophones. La classe régionale CRPS 9-11 pour les élèves en grande difficulté reste à Prilly et fonctionne toujours bien.

- **Sport-Art études (SAE)**

Une antenne du dispositif cantonal SAE en football est active dans notre établissement. Depuis 2024, elle est complétée par le plongeur. Les élèves, sélectionnés par l'association vaudoise de football (ACVF) ou celle de plongeur (ACVN) font partie des équipes vaudoises et suisses de leur catégorie

d'âge. Ils étaient onze footballeurs et un plongeur à Prilly en 2024. Ils sont intégrés dans des classes ordinaires mais bénéficient d'horaires particuliers, de soutien scolaire et de plages d'entraînement spécifique. Ils suivent également un programme de développement personnel en lien avec la gestion mentale, la prévention des blessures et l'alimentation. Notre école a mis en place une structure complète, de qualité, en partenariat avec la commune, la dgeo, les Associations sportives et Swiss Olympics

- Appui en 7P et 8P

Le groupe de soutien est formé de quatre enseignant-e-s spécialisé-e-s. Ce dispositif permet toujours d'aider les élèves par petits groupes en fonction de leurs difficultés par des appuis individuels ciblés. Ce dispositif donne satisfaction et offre un soutien de qualité durant les deux dernières années du cycle 2 avant de passer en classe secondaire selon leur orientation.

- Socio-éducatif

Les professionnels de l'école signalent les situations inquiétantes au Conseil de direction, aux médiateurs ou à l'infirmière scolaire. Selon les éléments fournis, les situations sont transmises à l'éducateur ou à la conseillère école-famille.

A l'école, les maîtres utilisent toujours la structure d'accueil temporaire (SAT). Elle permet de réduire les problèmes de comportement. Direction et enseignant-e-s travaillent les aspects du comportement avec les parents, suite à l'analyse des envois. Les structures MATAS (Module d'activités temporaires et alternatives à la scolarité) Trajectoire et Dynamo, ouvertes à Renens et à Montheron pour les établissements de la couronne ouest-lausannoise (CRENOL), ont accueilli plusieurs élèves de Prilly, pour une période de trois à six mois, deux à quatre demi-journées par semaine.

- Formation continue

Les enseignant-e-s ont suivi un journée pédagogique et une conférence. Des formations continues personnelles ou par groupes sont encouragées par la direction.

- Camp, courses, sorties

Ces éléments ont une place importante dans le parcours scolaire pour permettre aux élèves de découvrir et pratiquer des activités sportives ou culturelles. Un programme de base de camps, de sorties et d'animation pour chaque volée est mis en place par la direction et la responsable. Il est ensuite enrichi par des sorties organisées directement par les enseignantes et les enseignants de la classe. Ces activités sont gratuites pour les parents, à part une participation maximum de fr.16.- par jour de camp. Chaque élève effectue un camp durant son année scolaire : un camp à la montagne en 7<sup>ème</sup>, un camp de ski de fond en 8<sup>ème</sup>, un camp de ski alpin en 9<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup>, un voyage d'études en 11<sup>ème</sup>.

### L'école, lieu de vie, de rencontre et de partage

La journée de l'écolier ne se limite pas aux horaires scolaires. La collaboration avec les services de la Ville de Prilly permet de fournir aux élèves des solutions multiples pour les accueillir à midi et dès 15h30 dans de bonnes conditions.

- Pause de midi

A midi, les élèves qui ne rentrent pas chez eux ont la possibilité d'aller au réfectoire de St-Etienne ou de rester à l'école pour pique-niquer. Des fours à micro-ondes sont à la disposition des élèves au collège

de l'Union et à l'Afterschool. Les élèves de 7P-8P (Grand-Pré) peuvent participer aux « midis-qui-bougent » dans une salle de gymnastique. Ces activités sont surveillées.

La bibliothèque de l'Union est ouverte pendant la pause de midi et reste à disposition des élèves.

- Dès 15 h 45

Au Grand-Pré, les devoirs surveillés permettent de rester à l'école jusqu'à 16 h 50 pour travailler.

A l'Union, les études surveillées sont assurées par des enseignants et ressemblent souvent à des appuis. Les élèves y viennent sur une base de volontariat ou sur conseil de leur enseignant-e.

- Afterschool et Carrefour-Sud

L'Afterschool est un lieu d'accueil, ouvert pendant la pause de midi et après l'école, tous les jours sauf le mercredi. Il permet aux jeunes de se retrouver et de pratiquer le ping-pong, le baby-foot ou d'autres jeux. Les élèves peuvent y pique-niquer à midi et utiliser des micro-ondes. Le centre de loisirs Carrefour-Sud est ouvert aux élèves dès 15 h 30 du mercredi au vendredi. Les travailleurs sociaux du Service jeunesse de la Ville de Prilly sont présents et en assurent le bon fonctionnement.

### Conclusion

Les défis concernant l'inclusion des élèves à besoins particuliers, les enjeux de la préparation à la vie professionnelle et l'éducation aux technologies numériques complètent ceux, toujours permanents, de la conduite des volées d'élèves et de leurs classes. La prévention et la collaboration avec les différents partenaires restent des éléments fondamentaux. Ils renforcent la volonté de travailler en équipe unie au service des élèves et de leurs familles. Cette excellente collaboration entre les enseignant-e-s, le secrétariat, la conciergerie, le service de santé et celui du parascolaire permet de maintenir la qualité de l'offre aux élèves. Les liens entre les familles, les enseignant-e-s et le groupe santé sont essentiels. Les différents cadres doivent être clairement définis et sécurisants pour développer des connaissances et des compétences.

Le CoDir de l'ASIGOS, les divers services de la Ville de Prilly et la direction de l'établissement primaire conduit par Jean-François Armand nous ont apporté leur précieux soutien.

Les infrastructures, l'engagement financier et les relations avec les communes de l'ASIGOS nous permettent toujours de travailler dans d'excellentes conditions et je profite de cet espace pour remercier chaleureusement nos autorités politiques locales.

Sylvain Corday,  
Directeur de l'établissement primaire et secondaire de Prilly

## Chapitre II ELEVES

### 2.1. Effectifs et répartition des élèves au 31.12.2024

#### Répartition dans les voies

Volées	Nombre de classes	VP					VG		Garçons	Filles	Totaux	
		ECO	ITA	LAT	MEP	Total	Total	dont classe consolidée				
9 <sup>e</sup>	8	9	10	2	27	48	108	11	86	70	156	
10 <sup>e</sup>	9	17	15	4	22	58	115	10	90	83	173	
11 <sup>e</sup>	10	16	12	14	22	64	134	12	104	94	198	
RAC1	3									21	43	64
7P	8									76	68	144
8P	8									77	86	163
7-8P/c	1									6	6	12
ACC	3									12	13	25
CRPS	1									4	15	19
<b>Totaux</b>	<b>51</b>									<b>470</b>	<b>468</b>	<b>938</b>

Elèves de 9<sup>e</sup> VG suivant une option spécifique VP : ECO 6 / ITA 4 / LAT 0 / MEP 2

## 2.2. Certificats décernés en juillet 2024

EVM	VSB				VSG	VSO	Total volée
	LAT	ITA	MEP	ECO			
2013	22	13	23	14	47	67	186
2014	17	23	23	17	43	53	176
2015	11	17	26	19	62	61	196
	VP				VG	VG RAC	Total volée
	LAT	ITA	MEP	ECO			
2016	8	14	25	25	88		160
2017	14	-	29	14	89	24	170
2018	13	8	23	17	80	19	160
2019	2	9	22	15	98	20	166
2020	8	10	28	14	84	46	190
2021	12	17	23	15	107	34	208
2022	13	13	22	8	80	26	162
2023	8	6	24	16	100	34	188
2024	9	16	41	24	107	29	226

## 2.3. Nombre d'élèves dans l'établissement

### Répartition par commune

Elèves de	Jouxens-Mézery	62
	Prilly	590
	Romanel-sur-Lausanne	193
	Autres communes, dérogations	93
	<b>Total au 31.12.2024 :</b>	<b>938</b>

## **15. Conseil d'établissements : des rencontres fructueuses**

Le Conseil d'établissements s'est réuni trois fois en plénière le 1<sup>er</sup> février, le 6 juin et le 26 septembre 2024. Les délégués de classe ont été également rencontrés le 11 janvier 2024. La plénière de janvier était ainsi centrée sur les retours des délégués et ceux de l'assemblée de parents de novembre 2023. La pertinence de disposer de plans de mobilité scolaire ainsi que la problématique des horaires scolaires matinaux y ont été discutés et la nécessité de leur développement soutenue.

La plénière de juin était centrée sur le retour de l'enquête menée par l'EPS sur le climat scolaire. Celle de septembre a invité deux intervenantes externes : la cheffe de service de l'enfance de Prilly et l'enseignante déléguée à la durabilité de l'établissement primaire, qui, toutes deux, ont pu présenter leurs services et projets respectifs. Cette dernière séance se déroulant à Romanel-sur-Lausanne, les membres ont été invités à visiter le nouveau pavillon temporaire placé sur le site de Prazqueron.

Tous les procès-verbaux de ces séances sont publiés et disponibles à tout public sur le nouveau site Internet de l'ASIGOS, sous la rubrique « conseil d'établissements ».

## **16. Conclusion**

L'année 2024 a été une année charnière pour l'ASIGOS, marquée par des avancées majeures en matière de réfection, de rénovation et de construction des bâtiments scolaires. Portée par une dynamique de travail soutenue et une volonté commune d'anticiper les besoins croissants en infrastructures, l'association intercommunale a consolidé son rôle en tant qu'acteur clé de la gestion scolaire des trois communes membres.

L'un des jalons majeurs de cette année a été la reconnaissance formelle de l'ASIGOS en tant que propriétaire de l'ensemble des bâtiments scolaires primaires, à la suite d'un préavis adopté en 2023. Cette évolution structurelle s'accompagne d'une montée en compétence de l'association, renforcée par un CoDir qui a su évoluer avec efficacité et cohésion. L'intégration de nouveaux collaborateurs et l'élargissement de la gouvernance à six membres en 2025 témoigneront encore davantage de cette progression.

Conscient des défis à venir, le CoDir a maintenu une fréquence accrue de ses réunions et a favorisé des échanges fluides avec le Conseil intercommunal afin d'assurer une prise de décision rapide et efficace. La gestion des projets ambitieux en cours, tels que la construction du complexe scolaire des Esserpys ou la rénovation des infrastructures sportives, ainsi que la rénovation lourde du collège du Grand-Pré s'inscrit dans cette volonté de garantir des conditions optimales aux élèves et aux équipes pédagogiques.

L'ASIGOS poursuit ainsi son engagement avec détermination, en veillant à concilier excellence éducative, durabilité et maîtrise des ressources. L'année 2024 a prouvé la capacité de l'association à relever des défis de grande ampleur et à structurer son action de manière cohérente et anticipée. Avec une vision à long terme et une mobilisation forte de ses acteurs, elle s'apprête à aborder les prochaines années avec ambition et sérénité, toujours au service des élèves et des communes partenaires.

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les délégués du Conseil intercommunal, d'adopter les conclusions suivantes :

### CONCLUSIONS

#### LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ASIGOS

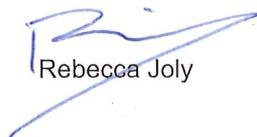
- vu le préavis No 2 - 2025 adopté par le Comité de direction le 08 avril 2025 ;
- ouï le rapport de la commission de gestion ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

#### Décide

- **d'adopter le rapport de gestion du Comité de direction pour l'année 2024.**

Au nom du Comité de direction

La présidente



Rebecca Joly

La secrétaire



Nathalie Prior



ASIGOS